

Image not found or type unknown



Quand soulever l'incompétence du tribunal

Par **Alamo**, le **02/04/2008** à **21:06**

Bonjour, rnrnSi l'incompétence du tribunal (TI) n'a pas été soulevé lors de la première audience, le jugement peut il être contesté en appel pour ce motif ? rnrnMerci de votre réponse.